I,1,3,209,5,01

ASSEMBLÉE GENERALE DES ETUDIANTS DE SAINT-LAURENT.

23 mars 76.

Ordre du jour.

1. Election du président et du secrétaire d'assemblée.
2. Information sur la réunion du comité de coordination du front commun au Cegep Edouard-Montpetit. (suivi d'une période de questions)
3. Compte-rendu de la réunion des délégués étudiants des institutions de la région montréalaise. (suivi d'une période de questions)
4. Compte-rendu de la grève administrative à Saint-Laurent.
5. Propositions à l'Assemblée sur le Front Commun.
6. Divers.
7. levée de l'Assemblée.

1ère proposition.
Ajouter un point "divers" à l'ordre du jour, avant le point six : levée de l'assemblée.
proposeur : Michel Inkel.
secondeur : Rial Capuano.

adopté à l'unanimité.

Ordre du jour proposé par Jean-Pierre Dumbois.
secondé par Hélène Fleury.

Point 5: Propositions à l'assemblée

2e proposition.

1. Il est proposé que les étudiants suspendent la grève administrative jusqu'à ce moyen de pression soit unitaire, c'est-à-dire que les trois ~~pour~~ syndicats du Cégep et l'association étudiante agissent ensemble.
2. Qu'il y ait quatre étudiants mandatés pour prendre contact avec les syndicats et organiser des moyens d'action unitaires.

proposeur J.P. Dubois
secondeur Hélène Meloche.

1er amendement.

le président juge l'amendement irrecevable puisqu'il va contre le sens de la proposition.

la décision du président est contesté par le proposeur

Vote rejet de la décision 187
appui à la décision 251

Vu le vote le président maintient sa décision.

Vote sur la 2e proposition.
adopté à la majorité.

3e proposition.

Il est proposé que les étudiants du Cégep, de concert avec tous les étudiants des autres institutions, appuient le front commun pour une grève générale jusqu'à ce que le conflit soit réglé.

proposeur : Claude Baudin
secondeur : Vincent Breton.

Vote : pour 334.
contre 281.
abstentions 30.

1er amendement.

Il est proposé un débrayage immédiat d'une semaine du Cégep St-Laurent, avec quatre étudiants mandatés pour aller consulter les autres Cegep de la province afin de vérifier si ceux-ci nous suivent.
Mardi 30 mars, assemblée générale et décision.
proposeur: Claude Collins
secondeur: Valérie Naum

Vote:
pour 334
contre 244
abstentions 35.

Proposition de vote secret.
proposeur Marc Bélair
secondeur Sylvain Chabot

rejeté à majorité.

4e proposition.

Il est proposé un appui à l'appel de l'Uqam pour un Congrès Spécial de l'Aneq dans le but d'amener la direction actuelle de l'ANEQ à changer ses positions sur le front commun et de les forcer à adopter une position de lutte face au front commun et de développer une action unitaire de tous les étudiants du Québec face au Front Commun pour une victoire des syndiqués du Front Commun et de tous les étudiants du Québec.
proposeur: Benoit St-Germain
secondeur: Benoit Fugère.

Adoptée à la majorité.

5e proposition.
Il est proposé que le cégep ferme pour les étudiants au Cégep uniquement durant le débrayage, avec lignes de piquetage.
proposeur Paul Codère
Adopté à la majorité.
secondeur Michel Inkel.

1e amendement
le président juge l'amendement proposé irrecevable
la décision du président est contesté.
la décision est maintenue de par le vote de l'assemblée.

6e proposition.
Il est proposé qu'il y ait une délégation d'étudiants formés pour avertir le reste des étudiants du Cégep qu'il y a présentement débrayage et ce pour une semaine.
proposeur Pierre Ducepp
secondeur Christiane Bigras
adopté à l'unanimité.

7e proposition.
Il est proposé, dans le but de rendre le débrayage actif et conscient, d'effectuer les lignes de piquetage comme suit:
empêcher l'accès aux étudiants des locaux de classe (que la grande salle soit ouverte pour permettre des journées d'études, des midis, des discussions, des assemblées d'information, etc).
proposeur: Benoit St-Germain
secondeur: Nelson Roy.
Adopté à la majorité.

8e proposition:

Il est proposé que les quatre mandataires votés (c/: 2e et 3e proposition) soient par l'assemblée générale qui feront partie de l'organisation choisi parmis et par eux du débrayage.

proposeur : Michel Inkel

secondeur : Michel Tremblay.

Adopté à la majorité.

Point 7. Levée de l'Assemblée

proposeur : Jean-Pierre Dubois

secondeur : Michel Inkel.